



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article3943>

Autorité du Bassin de la Volta - Développement des capacités pour la mise en oeuvre des actions prioritaires de son Plan Stratégique 2010 - 2014.

Date de mise en ligne : vendredi 30 janvier 2012

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

OIEau

Ce projet de renforcement des capacités de l'ABV a démarré en janvier 2012 pour une durée de 40 mois et bénéficie de financements de l'Union Européenne (Facilité Eau ACP-EU), de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et de l'Agence Française de Développement (AFD).

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), avec l'aide de l'Office International de l'Eau (OIEau), apporte son soutien à l'Autorité pour la mise en oeuvre globale du projet, qui vise à :

- **développer les capacités du Forum des Parties prenantes au développement du bassin**, organe consultatif de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) ; ce Forum est constitué d'environ trente Membres, représentants des différentes catégories d'usagers de l'eau, de la société civile et des Collectivités décentralisées de chaque portion nationale de bassin, ainsi que des représentants des structures focales nationales, entités gouvernementales des six Etats-Membres de l'ABV ayant le bassin en partage ;
- **développer les capacités du Comité des Experts**, organe exécutif de l'ABV, constitué d'au moins deux représentants des six Etats-Membres de l'Autorité, dont un appartient à la structure focale nationale ;
- **renforcer les capacités de la Direction Exécutive**, premier organe exécutif de l'ABV mis en place en septembre 2006.

Les activités réalisées en 2012 ont notamment permis un appui à l'organisation et à la réalisation d'ateliers de formation lors des réunions du Forum des Parties Prenantes, qui s'est tenue du 18 au 19 Janvier 2012 à Ouagadougou, de la 6ème réunion du Comité des Experts organisée du 9 au 11 mai 2012, ainsi que la réalisation d'un séminaire de formation en France de **5 représentants du Forum des Parties et de la Direction Exécutive**, les 26 et 27 juin 2012, suivi d'une immersion dans une réunion du Comité de Bassin Seine-Normandie le 28 juin 2012 à Paris.

Parallèlement, les échanges avec la Direction Exécutive du Bassin de la Volta ont permis de renforcer ses capacités grâce au développement d'un outil de suivi de l'exécution du Plan Stratégique, ainsi qu'à des échanges sur les modalités d'élaboration de la Charte de l'Eau et du Plan Directeur du bassin, qui constitueront deux piliers majeurs des actions futures menées par les Etats-Membres de l'ABV.

Les activités se poursuivront sur ces bases en 2013 avec notamment l'implication d'experts d'autres Institutions françaises, et notamment de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.